

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022
DELIBERATION N° DE-2022-052

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

Absents représentés par pouvoir :

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu - Rémunération des auteurs des essais et notices du catalogue "Léon Bonnat peintre (1833-1922) du Pays basque à Victor Hugo".

Du 8 juillet au 31 décembre 2022, le Musée Bonnat-Helleu et le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne s'associent pour organiser une exposition monographique dans le cadre des célébrations relatives au centenaire de la mort de l'artiste bayonnais Léon Bonnat (1833-1922).

Parmi les propositions culturelles liées à cette manifestation, la publication d'un catalogue a été prévue afin d'offrir une information actualisée et complète sur les

œuvres exposées ainsi que sur les thématiques abordées dans l'exposition. Il s'agira pour l'amateur comme pour le spécialiste de pouvoir disposer d'un ouvrage synthétique et accessible, richement illustré, sur un artiste ayant fait l'objet de peu d'études exhaustives, en dehors des travaux universitaires menés notamment par Guy Saigne.

Les essais et notices seraient rédigés, sous la direction des commissaires d'exposition, par Paul Perrin, conservateur du patrimoine au Département des peintures au Musée d'Orsay, Isolde Pludermacher, conservatrice en chef du patrimoine au Département des peintures au Musée d'Orsay, ainsi que Frédéric Lacaille, conservateur général au Musée National des Châteaux de Versailles et de Trianon, et Alice Thomine, conservatrice générale des collections de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Afin de mener à bien ce projet, la Ville de Bayonne prendra en charge le coût de la rédaction de 2 essais et 7 notices réparties comme suit :

Paul Perrin : 1 essai et 1 notice (montant total brut : 800 €)

Isolde Pludermacher : 1 notice (montant total brut : 100 €)

Frédéric Lacaille : 5 notices (montant total brut : 500 €)

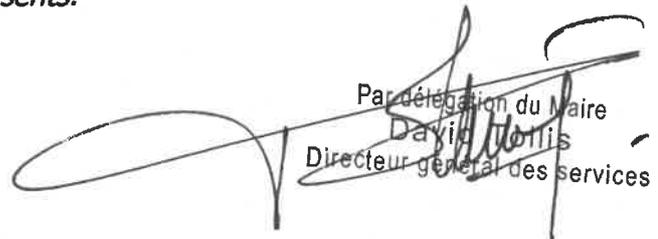
Alice Thomine-Berrada : 1 essai (montant total brut : 700 €)

Ces prestations comprennent donc la rédaction de textes à caractère scientifique, formalisées par des contrats de travail.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver les dispositions écrites ci-dessus, dans le cadre de la réalisation du catalogue "Léon Bonnat peintre (1833-1922) du Pays basque à Victor Hugo".

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité


Par délégation du Maire
David Bonis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne